

Votre don en action

Feux de forêt en Alberta : bilan financier quinquennal

En date du 31 mars 2021



TOTAL DES FONDS AMASSÉS : 334,6 millions

À ce jour, 326,1 millions de dollars ont été dépensés ou engagés pour venir en aide aux personnes touchées par les feux de forêt en Alberta, et un montant de 5,8 millions a été réattribué aux personnes touchées par les inondations dans la région de Fort McMurray en 2020. Au total, ce sont donc 331,9 millions de dollars, soit 99 % du fonds mis en place pour les feux de forêt en Alberta, qui ont été dépensés ou engagés jusqu'à maintenant pour aider les résident(e)s de la municipalité régionale de Wood Buffalo à se relever de ces catastrophes.

La Croix-Rouge tient à remercier le public, les gouvernements, les groupes communautaires et les entreprises partenaires d'avoir répondu à l'appel et donné généreusement pour venir en aide aux personnes touchées par les feux de forêt en Alberta. Leur générosité continue de transformer la vie des sinistré(e)s et la communauté toute entière.

Vous trouverez ci-dessous le résumé des fonds alloués pour les feux de forêt. Le bilan financier relatif aux inondations sera publié sur [le croixrouge.ca](http://le.croixrouge.ca).

EXPLICATION DES CHIFFRES

Budget total à ce jour : Le budget total à ce jour comprend les dons amassés ainsi que les premiers dons jumelés à hauteur de 104 M\$ à l'initiative du gouvernement du Canada et à hauteur de 30 M\$ à l'initiative du gouvernement de l'Alberta. De plus, ce montant comprend les deux millions versés respectivement par le gouvernement de l'Alberta et la municipalité régionale de Wood Buffalo pour offrir des logements temporaires aux personnes touchées par les feux de forêt qui n'ont pas encore regagné leur domicile.

Répartition actuelle des fonds : Budget prévu pour chaque volet de l'intervention calculé en fonction du budget total de 334,6 M\$ (y compris les dons faits par le gouvernement). Les sommes ont été réparties en fonction des besoins des personnes et des collectivités qui ont été recensés à ce jour. Il arrive souvent que des besoins se manifestent au fil du temps. Ainsi, la Croix-Rouge canadienne pourrait être amenée à modifier la répartition des fonds afin de répondre aux nouveaux besoins.

Sommes dépensées ou engagées à ce jour : Fonds qui ont déjà été dépensés pour apporter des secours aux sinistré(e)s ou qui serviront au financement d'initiatives ou de projets de rétablissement en vertu des ententes et des contrats qui ont été signés.

Planification et préparation aux catastrophes : Fonds servant à s'assurer que la Croix-Rouge est prête à intervenir en cas de catastrophes futures au Canada. Grâce à ces sommes, l'organisme dispose de fournitures prépositionnées, d'articles de secours et d'un réseau pancanadien de bénévoles dûment formés qui sont prêts à intervenir dans leur propre collectivité ou ailleurs au Canada lorsque le malheur frappe.

Coûts associés à la collecte de fonds : Ce montant ne tient pas compte des sommes versées par le gouvernement. Il est calculé en fonction des dons amassés (189 M\$) et ne dépassera pas 5 % de la valeur de ces dons dans le cas du présent appel. Les coûts associés à la collecte de fonds peuvent comprendre les frais de traitement des dons, les frais d'utilisation des services bancaires et des cartes de crédit, les frais de service des centres d'appel et des plateformes numériques et les frais associés aux communications avec les donateurs ainsi qu'à la production de rapports qui leur sont destinés.

RÉPARTITION ACTUELLE DES FONDS		ALLOUÉS AU 31 MARS 2021	DÉPENSÉS OU ENGAGÉS AU 31 MARS 2021
SOUTIEN AUX :			
PERSONNES ET FAMILLES TOUCHÉES	La Croix-Rouge a fourni des articles, de l'hébergement de secours et une aide financière directe pendant l'évacuation et les mois qui ont suivi afin que les sinistrés soient en mesure de répondre à leurs besoins immédiats, d'assumer les coûts associés au transport lors du retour, au remplacement d'articles ménagers et au paiement du loyer, de l'hypothèque et des services publics, en plus d'entreprendre la réparation et la reconstruction des domiciles non couverts par une assurance. Ces sommes ont également permis d'offrir un soutien moral et psychologique, en plus de financer des projets visant à renforcer la résilience communautaire.	238,1 M\$	235,5 M\$
GROUPES COMMUNAUTAIRES	Cette aide financière a été distribuée aux organismes communautaires qui aident à répondre aux besoins des résident(e)s de la région de Wood Buffalo. Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur l'aide financière aux groupes communautaires au www.croixrouge.ca/CommunityPartnershipsBC .	52 M\$	52 M\$
PETITES ENTREPRISES ADMISSIBLES	Cette aide financière a permis aux propriétaires de petites entreprises de remplacer des outils et de l'équipement essentiels endommagés lors de la catastrophe, de couvrir les frais de nettoyage, le déménagement ou l'entreposage et les réparations mineures de leurs locaux, en plus de payer les factures de services publics en souffrance, le loyer et la location temporaire d'équipement et de véhicules. De nombreuses entreprises ont reçu une telle aide, y compris des sociétés (franchisées et non franchisées), des entreprises unipersonnelles, des partenariats ainsi que d'autres types d'entités commerciales. Pour amplifier son soutien aux petites entreprises, la Croix-Rouge continue de collaborer avec les responsables du développement économique de la municipalité régionale de Wood Buffalo et d'autres partenaires communautaires afin de trouver des moyens de favoriser l'apprentissage et la croissance chez les propriétaires d'entreprise de la région.	29,5 M\$	29,4 M\$
PLANIFICATION ET PRÉPARATION AUX CATASTROPHES		2,8 M\$	2,8 M\$
COLLECTE DE FONDS		6,4 M\$	6,4 M\$
		DÉPENSÉS OU ENGAGÉS	326,1 millions

Cinq ans plus tard, voici ce que nous avons accompli ensemble

AIDE OCTROYÉE



Plus de 2 500 lits de camp, 3 000 couvertures et 2 800 trousseaux d'hygiène ont été acheminés vers 8 centres d'hébergement situés à Edmonton, à Calgary et à Lac La Biche.



13 centres d'appels ont été mis sur pied et ont traité plus de **147 000 appels** de sinistré(e)s désirant s'inscrire auprès de la Croix-Rouge et obtenir de l'aide.



65 000 familles se sont inscrites auprès de la Croix-Rouge pour recevoir du soutien.



1 950 familles ont été logées dans des sites d'hébergement temporaire à Fort McMurray, à Edmonton, à Calgary, à Red Deer et dans diverses collectivités en Alberta.



10 900 billets d'avion et d'autobus ont été fournis aux personnes évacuées pour les aider à regagner leur domicile, et **plus de 37 000 trousseaux de nettoyage ont été remis** au moment de leur retour.

NOUS CONTINUONS D'AIDER



Plus de 16 000 familles ont reçu de l'aide au rétablissement, y compris de l'aide pour le loyer, l'hypothèque, les factures de services publics, les articles ménagers, les réparations et la reconstruction, sans compter les références vers d'autres ressources communautaires. **Cinq ans plus tard**, nous continuons de soutenir plus de **50 familles** qui n'ont toujours pas regagné leur domicile.



284 000 prestations d'aide financière ont été fournies aux résident(e)s dans le besoin.



3 296 petites entreprises admissibles ont obtenu une aide financière destinée à couvrir les pertes non assurées, la location d'équipement et les frais de nettoyage et de réparation de leurs locaux, y compris le déblaiement, la location de conteneurs et les frais de déménagement et d'entreposage.



Plus de 20 000 personnes ont reçu du soutien en santé mentale et bien-être auprès d'organismes partenaires. **Plus de 1 200** ont bénéficié de services de counseling et de psychothérapie grâce à la Croix-Rouge.



Plus de 13 000 enfants et adolescent(e)s ont bénéficié de soutien en santé mentale et bien-être chaque année depuis les feux de forêt.



Plus de 10 000 personnes ont participé à des activités de rétablissement dirigées par des communautés autochtones, avec le soutien de la Croix-Rouge canadienne.



Plus de 145 partenariats ont été conclus avec des organismes communautaires (certains sont venus à échéance, d'autres sont encore en cours) pour appuyer la prestation de services visant à aider les personnes et les collectivités touchées par les feux de forêt à se rétablir. De ces partenariats, **22 ont été conclus avec des organismes autochtones** qui souhaitent améliorer les structures de soutien et adapter les programmes aux réalités culturelles des communautés autochtones afin de répondre aux besoins et aux priorités émergentes.

Cinq ans plus tard, voici ce que nous avons accompli ensemble

Au 31 mars 2021